

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2012, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA12 071 et OCA12 072 - Résolution CA12 090352 / Dossier 1121948044 :

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2013 :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce quatorzième jour de décembre deux mille douze.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement
Chef de division – Greffe, performance et informatique